

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 33 (1945)

**Heft:** 680

**Artikel:** Le travail féminin en Suisse dans les temps à venir

**Autor:** G.N.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265440>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

brillantes affaires qu'une brasserie enfumée. Nous étions, inutile de le dire, parmi ces dernières. On bataille ferme, et la victoire ne fut pas dès l'abord de notre côté, parce que la grande masse, hélas ! moutonnière comme toutes les masses, n'osa pas prendre ses responsabilités. Alors, — nous étions jeune encore!... que nous relevions combien peu l'on pouvait compter sur les femmes, et combien décevante était leur attitude pour celles qui luttaient pour qu'elles méritent des droits... Mme Robert nous répondit: «Ne vous déouragez pas, car les femmes sont souvent décevantes. Mais ce n'est pas parce qu'elles le méritent que nous réclamons le suffrage, mais parce qu'il est un principe de justice!»

Cet incident, nous y avons songé l'autre jour encore, en apprenant le décès de cette femme de valeur. Et il nous a paru significatif de l'exemple qu'elle nous laisse. Exemple de courage et de persévérance; exemple de dépouillement des petits détails décevants de l'existence pour s'attacher uniquement à l'essentiel, à ce qui demeure, et que, dans le tourbillon où nous entraîne la vie active, nous ne savons pas toujours discernier. C'est par là, comme par ses initiatives souvent hardies aux yeux de certains, comme par la force calme de ses convictions, l'ouverture de son esprit aux idées généreuses, sa fermeté inébranlable dans les principes qu'elle estimait justes... c'est par là qu'elle nous laisse un exemple dont nous garderons précisément le souvenir.

E. Gd.

#### Mme Oyez-Ponnaz

Les pionnières disparaissent, celles qui les premières eurent le courage de se prononcer en faveur du droit de vote des femmes et de s'unir pour faire triompher une juste cause. A Lausanne, le 12 février, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Adèle Oyez-Ponnaz qui, le 3 avril 1907, était aux côtés de Mme Girardet-Vieille, et de Mles le Dr. Feyler et J. Hausmann, — ces dernières étant les seules survivantes de cette réunion historique — pour fonder l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin.

Mme Oyez-Ponnaz, veuve de l'ancien conseiller d'Etat, chef du Département de l'Agriculture, était la mère respectée et aimée de huit enfants, qui l'entouraient de leur tendresse et de leur vénération. C'était une femme d'une grande distinction, ferme et douce à la fois. Les féministes vaudoises n'oublient pas ce qu'elles lui doivent.

S. B.

#### Mme Jenny Godet

L'Union féminin de Neuchâtel a perdu, le 10 février, sa fondatrice, Mme Jenny Godet, qui avait atteint, dans la plénitude de ses facultés intellectuelles, le bel âge de 96 ans.

Il y aura cette année un demi-siècle que Jenny Godet, avec un entrain et une énergie remarquables, fonda l'Union féministe. Son ardente con-

vention de la nécessité pour la femme d'obtenir le droit de vote pour remplir dignement sa tâche de citoyenne lui attira une belle phalange de collaborateurs et collaboratrices qui l'ont tous précédée dans la tombe. Malheureusement elle n'a pas eu la joie de voir les femmes suisses jugées dignes d'être électrices et éligibles. Son tempérament de lutteuse excita aussi la contradiction, surtout dans les milieux bien-pensants. Elle ne réussit pas non plus à ébranler les convictions antiféministes de son cousin Philippe Godet, malgré leurs fréquentes discussions.

A côté de son activité professionnelle de maîtresse d'ouvrage dans les classes primaires du collège et à l'Ecole normale et de ses efforts de propagande pour amener de nouveaux membres à l'Union féministe, Jenny Godet consacra beaucoup de temps et de forces à l'œuvre dite du *Troussau* qu'elle avait fondée. Cette œuvre était destinée à aider les jeunes filles de condition modeste à acquérir et confectionner un joli trousseau de lingerie. Jenny Godet montrait une patience inlassable, peu d'accord avec un caractère combattif, à guider l'aiguille souvent malhabile des jeunes fiancées. Souvent elle profitait de ces soirées de couture pour répandre la bonne semence féministe dans les milieux populaires. Sans grand succès, toutefois.

Et dire que nous ne sommes pas plus avancées qu'en 1905 !

E. J.



#### DE-CI, DE-LA

##### Appel en faveur d'orphelins de guerre.

A la fin du printemps, dans un village de Saône et Loire, à Taizé, s'ouvrira une maison pour orphelins de guerre protestants. Garçons et filles recevront dans cette maison une instruction évangélique, puis ils choisiront librement le métier qui leur plaira et les artisans feront même leur apprentissage sur place. Vous venez-vous du film: *Des hommes sont nés...* Eh bien c'est dans cet esprit que vivront ces enfants.

Pour accueillir ces orphelins, il faut que la maison soit meublée. Or vous savez qu'en France on ne trouve plus rien.

C'est pourquoi les jeunes Suisses qui ouvriront cette maison vous demandent aujourd'hui votre appui. Nous avons besoin de meubles, de draps, de couvertures (fabriquées au moyen de petits carrés de tricot de 15 x 15 cm.), de linge de cuisine, de linge de toilette.

Chez nous aussi, direz-vous, nous aurons bien-tôt besoin de tout cela.

Madame, même si nous commençons à sentir les restrictions, nous pouvons retirer de notre armoire qui un drap, qui un linge, qui des restes de laine (nous nous chargerons de tricoter les carrés). Êtes-vous sûre que votre grenier ne contient rien dont vous ne puissiez vous séparer?

Les centres de ramassage sont: à Lausanne: Mme Henny, 9, Trabandan; à Genève: Mme Schütz, 6, Puits Saint-Pierre.

Vous pouvez parraîter la maison de Taizé en versant chaque mois une somme que vous fixez vous-même, au compte de chèques postaux: *Cité des gosses Lausanne II. 12082.*

Au nom des orphelins de Taizé: *Merci !*

##### Mise au point.

Dans un de nos précédents numéros, nous avions annoncé, sous la foi d'un communiqué de presse, que les partis politiques du canton de Berne s'étaient, sauf un, tous prononcés en faveur du vote des femmes. Or, selon une rectification qui vient de nous parvenir, tel n'est pas — et malheureusement ! le cas, ces partis se bornant à appuyer la récolte des signatures pour la pétition lancée par le Comité d'action, et ayant accepté de distribuer des listes pour cette pétition à leurs sections dans tout le canton. Dont acte.

##### Nomination.

On sait que conformément aux dispositions de la loi fédérale sur le travail à domicile, le Conseil fédéral a constitué des commissions professionnelles, et nous sommes heureuses d'apprendre que Mme Jeanne Grandchamp, directrice des dentelles de Coppet, a été désignée comme membre de la Commission dans la branche de l'habillement. Nos meilleures félicitations.

##### Féminisme africain.

Une de nos fidèles abonnées nous communique l'extrait suivant fort significatif d'une lettre: ...L'autre jour, les élèves de notre hôpital des Noirs avaient leur réunion mensuelle, car elles sont maintenant constituées en société. La personne qui devait leur parler n'ayant pas pu venir, elles ont organisé une discussion portant sur la supériorité de l'homme sur la femme.

Deux d'entre elles devaient introduire le sujet en soutenant l'idée de la supériorité de l'homme, deux autres montrant l'égalité des sexes.

Après cela, chacune pouvait prendre la parole; ce fut vraiment réussi ! Nous avons entendu dire que «l'hôpital marche uniquement par les femmes», que ce sont elles qui font tout le travail et qu'on n'appelle le docteur que de temps à autre ! Les femmes prouvent leur supériorité en n'allant pas à la guerre pour tuer, mais seulement pour panser les blessures et raccommoder les bêtises de l'homme. Adam lui-même n'était pas supérieur à Eve, quoique ayant été créé le premier. Au contraire ! Eve, en effet, n'a pu être tentée que par un être surnaturel, personnifié par le serpent, tandis que, pour Adam, il a suffi de sa femme !

A. LAMBERCY.

## Le travail féminin en Suisse dans les temps à venir

La situation actuelle du marché du travail dans les professions féminines est très favorable, et il est vraisemblable qu'elle continuera de l'être dans le tout proche avenir. On peut même dire que, presque partout, on souffre d'une pénurie de main-d'œuvre féminine. Les travaux de la campagne réclament l'aide de toutes les filles de paysans et, ces forces ne suffisant pas, en appellent d'autres encore, qui viennent des villes. L'énorme appareil administratif que la guerre a imposé à la Confédération, aux cantons et aux communes exige des milliers et des milliers d'employées de toutes sortes; et les complications que les nouvelles réglementations dues aux mesures de rationnement, au régime des allocations, etc. ont occasionnées dans l'administration privée, ont forcé cette dernière à augmenter aussi son personnel de bureau. Beaucoup de femmes qualifiées et de toutes professions travaillent dans les institutions de secours aux réfugiés. L'industrie et l'artisanat se plaignent de manquer souvent de la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution de nombreuses commandes. Enfin les étrangères qui travaillaient jadis chez nous, à l'année ou durant la saison, et dont le nombre était considérable, font presque complètement défaut aujourd'hui.

Qu'arrivera-t-il, cependant, quand l'effort extraordinaire qui est exigé aujourd'hui de tous se relâchera, quand la démobilisation rendra les hommes au travail et quand les postes créés par la guerre disparaîtront ?

Il semble, à y regarder d'un peu de près, que les possibilités futures de travail dans les professions féminines seront très différentes suivant les catégories, quand bien même les effets de la dénatalité des années qui ont suivi

la dernière guerre justifient un certain optimisme. Les mesures de prévoyance prises par nos autorités pour créer des occasions de travail pour tous permettent également d'envisager l'avenir avec quelque espoir. Schématiquement, on peut dire que les pronostics sont favorables en ce qui concerne les possibilités de travail dans l'hôtellerie, les professions de gardes-malades et d'infirmières, dans l'économie agricole et domestique, mais défavorables pour les employées de bureau, surtout pour celles qui ont une formation insuffisante. Il faut cependant se rendre compte qu'à côté de ces constatations basées sur les expériences faites et sur l'observation du marché du travail, il en est d'autres qui sont moins facilement saisisables, parce qu'elles sont soumises à des influences moins fixes, moins déterminables à l'avance.

Tout d'abord, les possibilités de travail dans les professions féminines dépendent étroitement de la position que l'on prendra, après la guerre, à l'égard du travail féminin. Verrons-nous renaitre la vieille mentalité bien

connue qui, par étroitesse de vues, vise à éliminer les femmes de la vie professionnelle? ou assisterons-nous à la victoire du point de vue plus large, selon lequel il ne faut pas donner du travail à tous en temps de guerre seulement, mais en assurer à chacun en temps de paix aussi ? Le choix qui sera fait entre ces deux conceptions est d'importance primordiale pour le travail féminin.

Ensuite, la fréquence des mariages jouera également un rôle, car une grande partie des femmes qui se marient quittent le travail professionnel, faisant ainsi place à des forces

**LA RÉSIDENCE**  
**Florissant 11 GENÈVE**  
Tél. 41388 (8 lignes)  
**Hôtel-Restaurant Bar**  
Grands et petits salons pour réceptions  
**160 lits 50 salles de bains**  
Téléphone dans toutes les chambres  
**Deux tennis - Part pour autos** - Arrangements p. familles  
G. E. LUSSY, Dir.

ses satisfactions mais aussi ses peines; à cause de cela elle sait que la paix seule apportera à l'humanité ce repos dont elle a tant besoin.

V. MÉTIN-GILLIARD.



Cliché G. Moos.

Un dessin de Chana Orloff

nous est venue Orloff toute jeune. Elle quitte la Russie pour Jaffa, en Palestine, puis vient à Paris en 1910. Elle suit l'Ecole des Arts décoratifs, mais après avoir obtenu le diplôme de professeur, une vocation irrésistible l'entraîne vers la sculpture qu'elle étudie dans une académie russe. Déjà en 1913, elle expose au Salon d'Automne et depuis cette époque elle a poursuivi sa carrière, exposant en France, en Amérique. Les musées du Luxembourg à Paris, ceux de Grenoble, de Chicago, Philadelphie, de nombreuses collections privées possèdent de ses œuvres.

Elle est non seulement sculpteur, mais aussi peintre, graveur et dessinatrice. De nombreux dessins sont exposés chez Moos. Le plus émouvant est celui qui vient de faire Chana de son ami et collègue Georges Kars, le peintre tchécoslovaque qui est mort à Genève, au moment où il allait retourner en France, son pays d'adoption...

Je ne puis parler de Georges Kars sans penser aux circonstances qui ont amené Chana Orloff en Suisse. C'est en compagnie de son fils et du peintre Kars que, fuyant les persécutions, elle quitta la France et arriva chez nous peu de jours avant Noël 1942. C'est ainsi que nous nous sommes rencontrées et je la vois encore dans le salon de l'hôtel où nous avions l'honneur de la recevoir au nom de la Section de Genève des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs, nous demandant: «Mais est-ce que l'on ne risque plus rien ici?» Nous l'avons rassurée, nous ne rendions pas encore compte de toutes les misères qu'avaient dû subir ceux qui trouvaient un accueil dans notre petit pays.

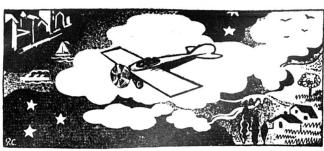
C'est en 1924 que je vis pour la première fois dans une revue d'art une reproduction d'un double buste de Chana Orloff. Je le découpais car la manière dont était traité le sujet me plairait et la force qui se dégageait de cette œuvre d'art fit que je me demandais si l'artiste était un homme ou une femme. Si j'avais su le russe, je n'aurais pas eu d'hésitation car Chana est un nom de femme d'Ukraine, c'est de là-bas que



#### Une grande artiste Chana Orloff

Grâce à l'heureuse initiative de M. Georges Moos, la galerie d'art de la rue Diday à Genève nous offre le privilège d'admirer les œuvres de Chana Orloff. Sculpteur de talent, Chana a trouvé chez nous la sécurité qui lui a permis de travailler, de reconstituer une collection d'œuvres remarquables qui sont actuellement exposées à la Galerie Moos jusqu'au 8 mars. Il faut aller visiter cette exposition, car elle montre ce que peut faire une femme courageuse. Il est prodigieux de penser qu'en si peu de temps, soit depuis 1942, l'artiste ait pu produire tant d'œuvres.

C'est en 1924 que je vis pour la première fois dans une revue d'art une reproduction d'un double buste de Chana Orloff. Je le découpais car la manière dont était traité le sujet me plairait et la force qui se dégageait de cette œuvre d'art fit que je me demandais si l'artiste était un homme ou une femme. Si j'avais su le russe, je n'aurais pas eu d'hésitation car Chana est un nom de femme d'Ukraine, c'est de là-bas que



## Correspondance

### A propos d'assurance-vieillesse

Lausanne, février 1945.

Chère Mademoiselle,

Votre journal a reproduit, dans son avant-dernier numéro, l'avis des membres féminins du Parti du Travail de Bâle sur différentes questions se rapportant à l'assurance-vieillesse, et la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt. Elle s'est occupée activement de cette question déjà l'année

passée et a résumé la situation au point de vue féminin dans son rapport à la dernière assemblée générale.

Toute une série de questions se posent en effet en relation avec les rentes qui seront versées aux femmes. Nous avons relevé, par exemple, qu'il faudra que les rentes des femmes soient égales à celles des hommes, ce qui se justifie pleinement, déjà pour le motif que ces rentes ne constitueront jamais qu'un minimum d'existance.

La question des rentes des veuves encore en âge de travailler doit être examinée suivant qu'elles ont des enfants mineurs ou non. Dans le premier cas, il serait souhaitable que leur rente, ajoutée à celle des enfants, leur permette de rester à leur foyer pour les élever, tandis que dans le second cas, il suffira qu'elles reçoivent une certaine somme leur permettant de vivre jusqu'au moment où elles auront pu recommencer à gagner leur vie.

On parle, d'autre part, de dispenser les femmes mariées du paiement de la prime, ce qui serait très bien si l'on se place au point de vue de la

protection de la famille. Mais il est certain que cela entraînera en contre-partie une augmentation des primes des femmes célibataires et des hommes. En outre, une réglementation devra être trouvée pour faire rentrer les femmes divorcées dans le cadre de l'assurance.

D'autres questions se posent et apparaîtront encore, lorsqu'on commencera à avoir des détails sur le système que prévoit la Commission d'experts nommée par le Conseil fédéral. C'est pourquoi le Comité de l'Alliance a demandé à notre Commission de créer une sous-commission pour l'étude de l'assurance-vieillesse. Cette sous-commission a déjà commencé ses travaux, et elle ne manquera pas d'examiner les questions qui sont soulevées dans votre journal avec celles qui lui seront suggérées par l'étude des projets du gouvernement.

Veuillez croire, chère Mademoiselle, à mes sentiments les meilleurs.

Ant. QUINCHE, avocate

Présidente de la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

plus jeunes et créent des possibilités d'avancement pour celles qui restent. Le goût du mariage, et par conséquent, dans une certaine mesure, la situation matérielle des candidats au mariage — qui leur permet ou non de fonder une famille — est donc un facteur qu'il ne faut pas sous-estimer non plus.

En relation avec celui-ci est le facteur de l'évolution du coût de la vie, et de l'adaptation des salaires. Si les ouvriers et les employés peuvent compter sur un salaire fixe et suffisant, de nombreuses femmes mariées quittent leurs emplois ; au contraire, si l'écart entre les salaires et le coût de la vie est trop grand, de nombreuses femmes mariées sont contraintes d'aller travailler hors de leur foyer.

La place qu'occupera la femme dans l'économie d'après-guerre dépend enfin aussi de l'attitude des femmes qui exercent une profession. Se sont-elles montrées plus actives, plus assurées, plus préoccupées de leurs intérêts professionnels ? Il est impossible de donner des précisions à ce sujet. Tout au plus peut-on faire quelques réflexions et en tirer des conclusions.

La guerre n'a pas ouvert aux femmes suisses de nouvelles professions, (les contrôles de tram et les « factrices » ne sont que des

apparitions éphémères!). Par contre, dans les professions où elles n'étaient auparavant que faiblement représentées, elles sont maintenant plus nombreuses, par exemple dans les professions techniques, et dans l'industrie en général. Beaucoup de femmes ont atteint, durant ces dernières années, des postes à responsabilités, exigeant une grande indépendance d'action, et ont pris soudain conscience de leurs capacités. Elles ont ainsi perdu toute trace de complexe d'infériorité et acquièrent une certaine fierté professionnelle et une saine assurance personnelle qui permettent maintenant de se rendre mieux compte de la place qui revient à la femme dans l'économie nationale ; elle ne doit pas imiter ni remplacer l'homme, mais y apporter sa propre contribution, tout aussi nécessaire et tout aussi utile, et elle peut réclamer le droit d'exercer n'importe quelle profession. Les professions masculines et féminines se sont si bien enchevêtrées depuis longtemps que, pratiquement, les uns et les autres peuvent exercer tous les métiers. Les capacités professionnelles des hommes et des femmes ne sont pas très différentes, mais les différences de goût se chargeront bien de maintenir des professions spécialement féminines et spécialement masculines. Cette répartition devrait cependant pouvoir se faire sans contrainte et en laissant à la femme liberté entière de choisir l'occupation qui lui plaît et qui lui convient le mieux.

La plupart des femmes voient dans l'acti-

vité professionnelle, non seulement le moyen de gagner de l'argent, mais aussi un élément de valeur sociale et spirituelle. Elles savent que le travail de la femme, comme celui de l'homme, contribue au développement social et culturel du monde et c'est pourquoi elles estiment qu'elles devraient trouver auprès des hommes plus de compréhension et plus de respect pour leurs efforts qu'il ne leur en a été accordé jusqu'ici.

G. N.

N.D.L.R. — *Il nous paraît utile de joindre à ces considérations cet extrait du rapport présenté par le Conseil Fédéral aux Chambres sur les mesures préparatoires d'occasions de travail qui concernent les femmes. Car à côté de déclarations de principe que nous sommes heureuses de souligner, il en est d'autres que nous ne pouvons accepter — au nom des mêmes principes !*

### E. Travail féminin

« Si dans ce qui précède il n'a pas été fait mention spécialement des occasions de travail pour les femmes, cela se justifie parce que l'amélioration de l'économie profite dans la même mesure aux travailleurs masculins et féminins. D'ailleurs dans les professions féminines typiques telles que le service de maison, les soins aux malades et l'hôtellerie on ne prévoit pas de chômage mais plutôt un manque persistant de main-d'œuvre. Malgré cela, le Conseil fédéral juge utile à cette occasion de toucher au problème du travail féminin et de souligner qu'il reconnaît la prétention de la femme à l'égalité du droit au travail professionnel. De-

puis longtemps notre structure sociale est telle que la femme isolée, et dans beaucoup de cas aussi la femme mariée, doivent gagner leur vie. Le problème du mariage ne peut être résolu en éloignant de la production la main-d'œuvre féminine au profit de la masculine. Sans doute faudra-t-il exiger — dans l'intérêt même de la femme qui doit gagner sa vie — que celles qui n'ont travaillé que comme remplaçantes pendant la guerre se retirent de nouveau de la production. Il paraît en outre équitable, en cas de diminution du travail, de congédier les femmes mariées dont les maris ont un gain suffisant, avant les pères de famille. Au reste on tâchera, en cas de régression des possibilités de travail, d'orienter davantage les femmes vers les professions qui manquent de main-d'œuvre féminine, sur quoi nous reviendrons encore... »

## Secrétariat féminin suisse

### Première Assemblée des déléguées

(17 février 1945 à Zurich)

Nombrée assemblée dans une des vastes salles boisées de la Maison de Corporation Zur Waag. Avec la presse et diverses personnalités zurichaises, une soixantaine de Sociétés féminines non membres étaient invitées à cette 1<sup>re</sup> assemblée, plusieurs d'entre elles s'étaient fait représenter.

Après quelques mots de cordiale bienvenue, Mme Schlatter, présidente, rappelle que le Secrétariat est un instrument de liaison entre les sociétés et au service des sociétés membres et que, prolongeant cette ligne, le travail du Secrétariat servira tout le peuple suisse. 5 associations ont demandé dans le courant de l'année leur admission ; elles sont reçues par votation à main levée. Ce sont : la Ligue suisse de Sociétés israélites féminines ; la *Frauenzentrale* de Soleure ; la Guilde suisse des Coopératrices ; les Groupes de femmes socialistes suisses ; et l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport de l'exercice 1944 montre que le Secrétariat a déjà beaucoup travaillé, que les trois sections ont rassemblé force documents relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétariat est en relation avec les Associations, offices et services divers aussi bien cantonaux que fédéraux. Un grand nombre de conférences ont été faites par les secrétaires.

Le Secrétariat qui en est à ses débuts, (débuts très encourageants et nous l'en félicitons) fait ses expériences et tend à plus de coordination encore avec les Associations membres, qui, de leur côté, peuvent lui faciliter les choses. L'Assemblée manifeste le désir que ses articles de presse soient plus largement répandus ; pour couvrir les frais de ce service, les Sociétés et sections non membres sont invitées à s'y abonner (s'adresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich).

Quelques modifications à la traduction française des règlements, proposées par une petite commission d'étude dont Mme Jeannet, présidente de l'Alliance, est l'interprète, sont adoptées sans autre. Après discussion, les comptes 1944 et le budget 1945 sont également acceptés et l'Assemblée entend la lecture de deux travaux sur des questions bien actuelles et qui ont été l'objet d'études du Secrétariat. Mme Schaefer-Robert parla, en français, du projet du Conseil fédéral sur la protection de la famille, et Mme Niggli, en allemand, des futures conditions du travail féminin.

N. C.

## La XVIII<sup>e</sup> Journée des femmes vaudoises

Une fois de plus, la Journée des femmes vaudoises (Lausanne, 15 février) a été un succès ; plus de 700 femmes, en majorité paysannes, y ont assisté ; une fois de plus, le suffrage féminin, qui ne doit pas être à l'ordre du jour, est venu sur le tapis, amené par la conférence de M. Th. Sperrli, professeur à Zurich ; une fois de

**GRANDE MAISON DE BLANC**  
14, RUE DE RIVE **Calicoes** Angle Rue Verdaine  
La Maison des bonnes qualités

**INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE**  
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES  
Fondé en 1906  
**ANEX & FILS**  
7, Rue Massot  
Kinésithérapie vertébrale, massages, correction des attitudes viciées, douches

**PHARMACIE M. MULLER & Cie**  
Place du Marché  
**CAROUSE - GENÈVE**  
Tél. 4.07.07  
Service rapide à domicile

puis longtemps notre structure sociale est telle que la femme isolée, et dans beaucoup de cas aussi la femme mariée, doivent gagner leur vie. Le problème du mariage ne peut être résolu en éloignant de la production la main-d'œuvre féminine au profit de la masculine. Sans doute faudra-t-il exiger — dans l'intérêt même de la femme qui doit gagner sa vie — que celles qui n'ont travaillé que comme remplaçantes pendant la guerre se retirent de nouveau de la production. Il paraît en outre équitable, en cas de diminution du travail, de congédier les femmes mariées dont les maris ont un gain suffisant, avant les pères de famille. Au reste on tâchera, en cas de régression des possibilités de travail, d'orienter davantage les femmes vers les professions qui manquent de main-d'œuvre féminine, sur quoi nous reviendrons encore... »

## Secrétariat féminin suisse

### Première Assemblée des déléguées

(17 février 1945 à Zurich)

Nombrée assemblée dans une des vastes salles boisées de la Maison de Corporation Zur Waag. Avec la presse et diverses personnalités zurichaises, une soixantaine de Sociétés féminines non membres étaient invitées à cette 1<sup>re</sup> assemblée, plusieurs d'entre elles s'étaient fait représenter.

Après quelques mots de cordiale bienvenue, Mme Schlatter, présidente, rappelle que le Secrétariat est un instrument de liaison entre les sociétés et au service des sociétés membres et que, prolongeant cette ligne, le travail du Secrétariat servira tout le peuple suisse. 5 associations ont demandé dans le courant de l'année leur admission ; elles sont reçues par votation à main levée. Ce sont : la Ligue suisse de Sociétés israélites féminines ; la *Frauenzentrale* de Soleure ; la Guilde suisse des Coopératrices ; les Groupes de femmes socialistes suisses ; et l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport de l'exercice 1944 montre que le Secrétariat a déjà beaucoup travaillé, que les trois sections ont rassemblé force documents relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétariat est en relation avec les Associations, offices et services divers aussi bien cantonaux que fédéraux. Un grand nombre de conférences ont été faites par les secrétaires.

Le Secrétariat qui en est à ses débuts, (débuts très encourageants et nous l'en félicitons) fait ses expériences et tend à plus de coordination encore avec les Associations membres, qui, de leur côté, peuvent lui faciliter les choses. L'Assemblée manifeste le désir que ses articles de presse soient plus largement répandus ; pour couvrir les frais de ce service, les Sociétés et sections non membres sont invitées à s'y abonner (s'adresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich).

Quelques modifications à la traduction française des règlements, proposées par une petite commission d'étude dont Mme Jeannet, présidente de l'Alliance, est l'interprète, sont adoptées sans autre. Après discussion, les comptes 1944 et le budget 1945 sont également acceptés et l'Assemblée entend la lecture de deux travaux sur des questions bien actuelles et qui ont été l'objet d'études du Secrétariat. Mme Schaefer-Robert parla, en français, du projet du Conseil fédéral sur la protection de la famille, et Mme Niggli, en allemand, des futures conditions du travail féminin.

N. C.

**Bonnard**  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE



**BAECHLER**  
teint tout, nettoie tout !

**À Bébé**  
Maison spéciale  
de LAINES  
et Sous-vêtements  
dames et enfants

**ÉCOLE VINET**  
Ecole pour Jeunes Filles — 104<sup>e</sup> année  
Classes préparatoires, secondaires  
et gymnase.  
**LAUSANNE — RUE DU MIDI, 13**  
TÉLÉPHONE 2.44.20

**Les fleurs ont leur langage**  
Les plus belles  
Les plus fraîches  
se trouvent chez **Hirt**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60  
GENÈVE

**Liste de conférencières dressée par le Service de Conférences des Femmes de Suisse romande**

(Suite et fin)<sup>1</sup>

### III. Canton de Neuchâtel

Mme Juliette-A. Bony, professeur  
Rue de la Collégiale 4, Neuchâtel.  
*Histoire de l'art (français, italien, suisse).  
Tourisme artistique.  
Vie et œuvres des grands maîtres de l'art (causeries pouvant être illustrées à l'épiscopale).*

Mme J. BOLLE  
Rue Crêt Rossel 11, La Chaux-de-Fonds.  
*Qu'est-ce que la Bible dans notre vie ?*

Mme Geneviève CHAPUIS  
Ch. de la Justice 7, Neuchâtel.  
*Patrie, famille, mariage, travail.*

Mme M. GAGNEBIN-MAUREL  
Membre de la Société des Ecrivains suisses  
Rue Mailleret 20, Neuchâtel.  
*Sujets littéraires et historiques (les châteaux suisses, etc.).  
Sujets pédagogiques (se rapportant surtout aux jeunes filles).*

Mme Alice JACOT  
Evole 13, Neuchâtel.  
*Histoire des Vaudois du Piémont.  
Voyages : Suisse, Belgique, Italie.  
Le rôle de toute femme dans l'Eglise.*

Mme Jeanne JACOT  
Maitresse ménagère retraitée, Ligue sociale d'acheteuse.

<sup>1</sup> Pour la liste complète, voir les trois précédents numéros du *Mouvement*.

Bru p. Grandson.  
*Questions d'achats et Label.  
Acheter, est-ce si simple que cela ?  
Achats et portemonnaie.*

Mme E. LEUBA, Dr en médecine  
St-Nicolas 1, Neuchâtel.  
*A la recherche du bonheur.  
Souci ! Vacances ! Vocation !  
Comment présenter la question sexuelle à nos enfants.*

Mme Antoinette LOZERON  
Avenier.  
*Vie chrétienne et discipline.  
Jeunesse et service.  
Camp de Vaucluses.*

Mme S. V. PFENNINGER, professeur  
Rue Léopold Robert 147, La Chaux-de-Fonds.  
*Jeunesse et histoire suisse (une expérience concrète, avec projections lumineuses).*

Mme Emma ROULET  
Coffrane.  
*La femme et la défense spirituelle du pays.*

Mme Ketty von ALMEN, St-Imier.  
*Comment raconter des histoires à nos enfants ?*

Mme BIGENWALD, Porrentruy.  
*Difficultés et réalisations du Cercle d'étude.*

Mme J. BOILLAT, Les Breuleux.  
*Nos lectures.*

Mme Jeanne BOUVERAT, Les Breuleux.  
*Ventes à température et achats par acomptes.*

Mme CHEVALIER, pasteur, Tavannes.  
*Fiançailles, mariage, famille.  
La psychologie de la jeune fille.*

Mme ÉTIENNE, pasteur Porrentruy.  
*Mariage.*

Mme CH. FARINE, Montfaucon.  
*Famille chrétienne dans la paroisse.*

Mme FRIDEZ, institutrice, La Maire, Buix.  
*Mères de familles en 1944.*

Mme GLAUSER, Moutier.  
*Orientation professionnelle.*

Mme KELLERHALS-RECHLER, Porrentruy.  
*L'éveil du sens social chez les enfants.*

Mme PETERMANN, Institutrice, St-Ursanne.  
*Les travailleurs chrétiens.*

Mme SCHAFHEUTLE, Delémont.  
*La catholique d'action.*

Mme G. DUNANT, Mooseeldorf, p. Berne.  
*Chômage et reconstruction.*

**V. Canton de Fribourg**

Mme Lucie LAUBER, Marnens.  
*Pourquoi certains sacrifices ?  
Comprendre mieux ! Source de courage.*

Mme A. SANDOZ-LUGUBUHL, bibliothécaire  
Rue des Tourelles, La Chaux-de-Fonds.  
*Charles Péguy, sa vie et son œuvre.  
Bibliographies, lectures et lectures.  
L'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry.*

Mme BERTHA-IDA PROBST, institutrice, Galmiz p. Morat.  
*Pestalozzi, sa biographie. Le grand pédagogue et nous.  
Comment pouvons-nous, femmes suisses, servir notre patrie ?*

Mme Elisabeth ZBINDEN, S.C.F., Don national suisse, Ancienne Poste, Fribourg.  
*Colonies de vacances : bienfaits pour enfants et mamans.  
Servir où que l'on soit.  
Le S.C.F. au service des œuvres sociales de l'armée.*

**VI. Jura Bernois**

Mme Ketty von ALMEN, St-Imier.  
*Comment raconter des histoires à nos enfants ?*

Mme BIGENWALD, Porrentruy.  
*Difficultés et réalisations du Cercle d'étude.*

Mme J. BOILLAT, Les Breuleux.  
*Nos lectures.*

Mme Jeanne BOUVERAT, Les Breuleux.  
*Ventes à température et achats par acomptes.*

Mme CHEVALIER, pasteur, Tavannes.  
*Fiançailles, mariage, famille.  
La psychologie de la jeune fille.*

**Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.**